Questions de communication

3 | 2003
Frontières disciplinaires

Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours*

Paris, Éd. du Seuil, 2002, 666 p.

Raymond Michel

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7547
DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7547
ISSN : 2259-8901

Éditeur
Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée
Date de publication : 1 juillet 2003
ISSN : 1633-5961

Référence électronique
Raymond Michel, « Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours* », *Questions de communication* [En ligne], 3 | 2003, mis en ligne le 09 août 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7547 ; DOI : https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7547

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours*

Paris, Éd. du Seuil, 2002, 666 p.

Raymond Michel

RÉFÉRENCE

Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, dirs, *Dictionnaire d'analyse du discours.* Paris, Éd. du Seuil, 2002, 666 p.

1 Dans l'« Avant-propos », Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau prennent le soin de signaler que leur *Dictionnaire d'analyse du discours* est le premier du genre. Il a l'ambition de devenir un outil de travail essentiel pour les « chercheurs qui rencontrent le langage sous ses divers aspects », pour « les professionnels qui étudient comment manier le langage à des fins d'information, de persuasion ou de séduction », pour « les formateurs travaillant en didactique de la langue, maternelle ou étrangère [...] comme pour les enseignants de toutes disciplines [qui voudraient] renouveler les pratiques traditionnelles du commentaire ». Pour ce faire, et sauvegarder la diversité inhérente à ce champ théorique, il a été fait appel aux meilleurs spécialistes (vingt-neuf au total) des courants qui travaillent à la constitution d'une linguistique du discours. Tous les articles sont signés et l'ouvrage constitue un panorama des recherches – essentiellement francophones – qui ont pour objet le discours. Il faut reconnaître que la variété des rédacteurs ne nuit aucunement à la cohérence de l'ouvrage, dans la mesure où ces derniers, tout en définissant les concepts clés de l'approche, donnent une vision dynamique d'une discipline en devenir et dont les recherches ont produit des outils conceptuels non négligeables. Ce dictionnaire est un « guide conceptuel facilement consultable, bien documenté et clairement exposé ». Pour cela, il a dû résoudre des

problèmes à la fois de nomenclature et de définition, comme l'expliquent les deux maîtres d'œuvre dans leur « Avant-propos ».

2 En effet, le choix des entrées n'était pas évident tant l'analyse du discours est au carrefour de disciplines aussi variées que la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, la linguistique textuelle, la théorie de l'argumentation, la rhétorique..., soit, en fait, la totalité du champ des sciences humaines et sociales. Aussi, d'une façon très pragmatique, les auteurs ont-ils demandé aux différentes équipes sollicitées de choisir les termes qui leur paraissaient devoir faire l'objet d'une entrée et ont privilégié les *items* que risque de rencontrer tout lecteur d'un article ou d'un livre traitant du discours. En priorité, ont été retenues les notions que les dictionnaires déjà parus passent sous silence et qui paraissent incontournables en analyse de discours. Ce dictionnaire se distingue, en effet, des dictionnaires de linguistique ou de sociologie, dans la mesure où toutes ses entrées renvoient aux travaux sur le discours des dernières décennies, et que tout *item* importé d'un autre champ est traité selon le point de vue de l'analyse du discours. Ce parti pris a pour conséquence que, dans cet ouvrage, on ne trouvera pas d'entrées liées à des manifestations concrètes du discours (journal télévisé, déclaration politique, fiction, etc.). Il s'agit bien d'un dictionnaire de notions et de concepts pour l'analyse de discours.

3 Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau rappellent aussi que le traitement des définitions n'a pas été sans poser problèmes, tant les concepts choisis sont loin d'être univoques et tant ils apparaissent, parfois, consubstantiels au métalangage d'une équipe spécifique de chercheurs. Il fallait donc éviter le patchwork d'exposés théoriques isolés les uns des autres et la simple recension de mentions, sans aucun pouvoir explicatif. Aussi a-t-on demandé aux différents rédacteurs d'expliciter toutes les notions en faisant référence, en priorité, aux auteurs qui les ont définies, tout en tentant, chaque fois, de les mettre en perspective. C'est à ce principe que répond le système des renvois internes au dictionnaire. Ce dernier opère à deux niveaux. D'abord, dans le corps de l'article, la présence d'un astérisque à la suite de certains termes signale que les notions auxquelles renvoient ces items sont définies dans l'ouvrage. Ensuite, à la fin de nombreux articles, le rédacteur renvoie, sans souci d'exhaustivité bien évidemment, aux termes qui appartiennent au même champ notionnel. Enfin, il faut signaler l'intérêt de la « Table » qui se trouve à la fin du volume, car elle regroupe les entrées par centres d'intérêt et facilite, comme le souhaitent les auteurs, la circulation à l'intérieur du dictionnaire.

4 Le traitement de la bibliographie constitue une des originalités de ce dictionnaire. En effet, les références ne se trouvent pas à la fin de chaque article, mais dans le fil du texte selon les conventions dominantes dans la rédaction des communications en sciences du langage. Ces références ont deux rôles essentiels : signaler les travaux qui viennent étayer l'exposé du rédacteur et donner les coordonnées exactes des citations utilisées. On ne s'étonnera donc pas de trouver, à la fin du volume, une très riche bibliographie (56 pages) qui recense les auteurs, les ouvrages et les communications cités dans le corps des articles. Aussi, cette bibliographie constitue-t-elle un index très précieux des noms cités. Ce dictionnaire permet, ainsi, au lecteur intéressé d'approfondir ses recherches en allant directement aux sources des différents articles. En conséquences, ce dernier devra être régulièrement réactualisé, afin de suivre au plus près l'état de la recherche, s'il veut conserver sa pertinence et ses ambitions.

5 Certes, cet ouvrage se veut un outil de travail efficace pour un public intéressé par l'analyse du discours, mais il est aussi signe de « l'émergence d'une discipline », et revendication d'un « territoire d'un champ de recherches qui est de plus en plus visible dans le paysage des sciences humaines et sociales » (p. 7). D'ailleurs, la définition qui est donnée de « discours » montre bien la richesse d'une telle approche. Selon Dominique Maingueneau, le discours, qui suppose une organisation transphrastique, est orienté : il est lié à la visée du locuteur et se développe dans le temps. Par ailleurs, il est une forme d'action. Il est interactif et contextualisé, tout en contribuant à définir son contexte qui peut se modifier en cours d'énonciation. Il est régi par des normes, et enfin, il est pris dans un interdiscours. En définitive, « considéré de cette façon, le discours ne délimite pas un domaine qui puisse être étudié par une discipline consistante. C'est davantage une manière d'appréhender le langage » (pp. 187-190).

INDEX

oeuvrecitee Dictionnaire d'analyse du discours – (Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, 2002)

AUTEURS

RAYMOND MICHEL

CELTED, université de Metz